



Site : www.capen71.org Contact : contact@capen71.org

LA CAPEN SOUTIENT L'ÉNERGIE ÉOLIENNEsous certaines conditions

En Bourgogne, en Saône & Loire, des dizaines d'éoliennes sont en projet. Nous assistons parallèlement à l'éclosion d'associations et collectifs en opposition à leur implantation.

La CAPEN 71 est attentive aux débats légitimes soulevés par les problèmes sous-jacents ou engendrés par le développement industriel de cette filière : gigantisme inutile et localisation parfois aberrante, atteintes possibles à la biodiversité ou au paysage, délocalisation de la fabrication, coût carbone, chasse aux revenus par des communes....Comme pour le développement des autres énergies renouvelables, c'est aussi la confiscation de cette énergie par des grands groupes industriels pour « verdir » leur image tout en faisant d'abord du profit qui inquiète. Ces dérives peuvent et doivent être combattues, sans qu'il faille remettre en cause la nécessité urgente d'une utilisation croissante de cette source d'énergie comme des renouvelables* en général, mais en ayant eu recours prioritairement aux **économies d'énergies**.

POURQUOI NOUS SOMMES A PRIORI FAVORABLES A L'ÉNERGIE ÉOLIENNE

- Crise énergétique mondiale, due à l'épuisement et au gaspillage des ressources ; dérèglement climatique ; contexte financier et social nécessitant des choix d'investissement prioritaires dans les renouvelables....nous avons la responsabilité citoyenne de refonder localement nos usages de l'énergie et de mettre en place des alternatives.
- Parce que l'utilisation optimale de notre potentiel d'énergies renouvelables est une urgence pour **sortir du nucléaire**, qui menace gravement notre sécurité, notre santé, l'avenir des générations futures. Pas l'énergie éolienne.
- L'industrie du nucléaire (AREVA, EDF ...) est lourdement endettée, à la limite de la faillite et coûte très cher à la France. Elle constitue un boulet qui retarde, voire empêche les investissements nécessaires aux économies d'énergie et des renouvelables. Le nucléaire prépare un désastre social et économique : la reconversion est urgente.
- L'essor de l'éolien, des renouvelables et des économies sont une garantie pour la création de centaines de milliers d'emplois, non délocalisables. Dans le bâtiment par l'isolation, la construction basse consommation ou à énergie positive, le retard dans les logements sociaux étant considérable. Dans une production adaptée aux territoires des énergies renouvelables (donc l'éolien là où il y a du vent, mais du solaire partout...) et qui les rende accessibles aux citoyens.
- Parce qu'habitants, collectivités, territoires, nous devons pouvoir décider de notre avenir, ne pas le laisser aux mains de grands groupes industriels dont l'objectif est de contrôler la production à leur seul profit, voire de la freiner. Leur intérêt est de nous faire consommer le plus possible. Leur objectif est de mettre une facture entre eux et les consommateurs d'énergies gratuites, d'empêcher l'autonomie des citoyens.
- Parce que l'énergie éolienne, même intermittente mais prévisible, encore difficilement stockable, a des atouts : elle est naturelle, inépuisable, propre ; elle ne génère ni rejets ni déchets dangereux ; elle a une totale réversibilité ; elle est adaptable à une consommation maîtrisée, autonome : mini-éolien et auto-production....elle est une des options, complémentaire du bouquet énergétique.

C'est le choix d'une société plus sobre, plus démocratique et sociale, plus innovatrice

Nous sommes favorables à des productions d'énergies décentralisées, à usage autonome possible, adaptables aux territoires et aux besoins réels des usagers, permettant de résorber une **précarité énergétique** croissante.

Nous préférons des capacités de production industrielle ou artisanale (PME, PMI..) dont nous gardons la maîtrise

Nous avons choisi de participer aux choix énergétiques qui nous concernent, de participer à la mise en œuvre des alternatives : nos villes, nos villages, nos maisons et les bâtiments publics ont une énorme capacité d'économies, d'adaptation des renouvelables (cf TEPOS).

Nous proposons de développer la **recherche** encore nécessaire pour pallier aux défauts techniques de cette filière éolienne naissante (ressources rares, coût carbone, recyclage,..) et éviter le gigantisme des mâts.

Mais alors, pourquoi des associations refusent l'énergie éolienne ?

Il faut se demander comment sont nés ces nouveaux «protecteurs de l'environnement », spécialisés dans l'anti éolien. Curieusement, alors que nos associations militent depuis des décennies pour la protection de la nature et de l'environnement, il est rare que nous les ayons rencontrés dans les multiples combats que nous avons menés : contre le massacre des paysages et de la nature par des grands travaux inutiles ; contre les pylônes de l'électricité nucléaire et les ondes électromagnétiques ; contre les coupes rases en forêts....Sans même parler de tout ce qui menace réellement notre santé : les pesticides, les nanotechnologies, les déchets nucléaires etc...

Il y a ceux qui n'en veulent pas à côté de chez eux et préfèrent les éoliennes ailleurs : parfois pour de bonnes raisons (pas assez de vent, mâts trop hauts, mal placés, absence de concertation, forte protection environnementale nécessaire...) mais aussi pour des motifs imaginaires (santé ..). Mais il y a surtout des lobbies qui agissent en sous-main pour freiner l'essor des renouvelables, l'industrie du nucléaire en tête. La CAPEN a pu se forger cette conviction en participant à des réunions publiques contre l'implantation de champs d'éoliennes, avec l'omniprésence de la propagande univoque de la FED (Fédération Environnement Durable).

Rappelons que l'ex Région bourgogne a voté un SRCAE(Schéma régional climat air énergie) auquel est joint un SRE (Schéma régional éolien). Ces documents définissent la Bourgogne comme une région ayant un potentiel faible, à l'exception d'un ¼ nord-ouest (Yonne). Plusieurs cartes illustrent avec précision les nombreuses zones à éviter pour des raisons diverses. La recommandation technique pour la vitesse du vent est de 4 m/s à 80 m de haut pour rendre le site « exploitable ». Il est donc recommandé de regarder de près chaque projet d'implantation...pour qu'il ne nuise pas à la réputation de l'énergie éolienne.

Pour aller plus loin : www.ademe.fr - www.wind-work.org – www.planeteolienne.fr – www.fne.asso.fr -

www.sortirdunucleaire.org – www.bourgognefranche-comte.fr (SRE)

